

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. Les dépenses de fonctionnement
- III. Les recettes de fonctionnement
- IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la commune de Mâron, après l'adoption par le Comité Syndical des délibérations auxquelles elles se rapportent.

**I. Le cadre général du budget**

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'exercice 2026. Le budget du syndicat se compose exclusivement d'une section de fonctionnement. Celle-ci regroupe les dépenses de gestion courante nécessaires à l'activité des écoles de Mâron et de Sassierges-Saint-Germain. Cette section doit être présentée à l'équilibre, les recettes égalant les dépenses.

**II. Les dépenses de fonctionnement**

- **Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des dépenses liées aux fournitures scolaires, à la maintenance des copieurs et aux assurances. Il intègre également les frais de télécommunications, les transports vers la médiathèque, les cotisations au CNAS et à l'AIMSMT, ainsi que l'organisation des fêtes et cérémonies.

Pour l'exercice 2026, les crédits de ce chapitre sont estimés à 13 750 €

- **Les dépenses de personnel (chapitre 012)**

Ce chapitre regroupe les dépenses de personnel afférentes aux postes suivants :

- 1 adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe (32 heures hebdomadaires),
- 1 ATSEM (32 heures hebdomadaires) pour le mois de janvier 2026,
- 1 agent de remplacement pour la période de janvier à février 2026,
- 1 ATSEM (32 heures hebdomadaires), de mars à décembre 2026.

Pour l'exercice 2026, les crédits de ce chapitre sont estimés à 77 690 €

- **Les charges de gestion courante (chapitre 65)**

Ce chapitre regroupe les dépenses relatives à la subvention pour la classe découverte ainsi que les frais de participation au RASED.

Pour l'exercice 2026, les crédits de ce chapitre sont estimés à 2 260 €

## Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	BP 2026
011	Charges à caractère général	13 750 €
012	Charges de personnel	77 690 €
65	Charges de gestion courante	2 260 €
Total des dépenses		93 700 €

### III. Les recettes de fonctionnement

#### - Les remboursements sur rémunérations (chapitre 013)

Ce chapitre concerne principalement les remboursements de rémunérations versés par notre assureur au titre des agents en arrêt maladie.

Pour l'exercice 2026, les recettes de ce chapitre sont évaluées à 1 760 €

#### - Les dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre regroupe les contributions de chaque commune membre versées au syndicat.

Pour l'exercice 2026, les recettes de ce chapitre sont évaluées à 89 160 €

#### - Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre concerne le remboursement effectué par la DGFIP au titre de l'arrondi PASRAU, ainsi qu'un remboursement de trop-perçu de la part de notre assureur.

Pour l'exercice 2026, les recettes de ce chapitre sont évaluées à 551,44 €.

#### - Résultat de fonctionnement cumulé 2025 (chapitre 002)

Ce chapitre correspond au résultat de clôture de l'exercice N-1.

Pour l'exercice 2026, l'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 2 228,56 €.

## Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	BP 2026
013	Remboursement sur rémunérations	1 760,00 €
74	Dotations et participations	89 160,00 €
75	Autres produits de gestion courante	551,44 €
002	Résultat de fonctionnement cumulé 2025	2 228,56 €
Total des recettes		93 700,00 €

#### IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

<b>Le budget fonctionnement 2026</b>					
<b>Dépenses ou Charges</b>			<b>Recettes ou Produits</b>		
011	Charges à caractère général	13 750,00 €	013	Remb rémunération	1 760,00 €
012	Charges de personnel	77 690,00 €	74	Dotations et participations	89 160,00 €
65	Charges de gestion courante	2 260,00 €	75	Autres produits de gestion courante	551,44€
			002	Résultat de fonctionnement cumulé 2025	2 228,56 €
	<b>TOTAL</b>	93 700,00 €		<b>TOTAL</b>	93 700,00 €